

GUIDE DES ÉTUDES 2019 – 2020

LICENCE MENTION LETTRES

PARCOURS LETTRES-MATHS

1^{ère} ANNÉE

Sommaire

La Faculté des Humanités	03
Département Lettres Modernes	04
Bibliothèque Humanités	05
Bibliothèque des Sciences de l'Antiquité	06
Bibliothèque Michelet	07
Les incontournables pour réussir à l'université	08
Construisez votre parcours de formation - Les options d'Ouverture	10
Les règles de progression des étudiants de licence	11
CLIL : Centre de Langues de l'Université de Lille - DELANG	13
Le CLES - Le CRL	14
Services à l'étudiant	15
La Maison de la Médiation	16

Pré-rentrée et Rentrée	18
Informations importantes / Mathématiques	19
Rappel	20
Note importante	21
Note aux étudiants ERASMUS ARRIVANTS	22
Structures	23
Systèmes des examens (semestres 1 et 2)	24
Programmes Semestre 1	25
Programmes Semestre 2	35

LA FACULTÉ DES HUMANITÉS

Chères étudiants, chers étudiants,

Avec près de 7 000 étudiants, forte d'une équipe de plus de 200 enseignants et enseignants-chercheurs, de 400 chargés de cours et d'une trentaine de personnels administratifs, la Faculté des Humanités de l'Université de Lille est l'une des plus grandes unités de formation et de recherche dans son secteur en France. Vous y serez formés, à la recherche et par la recherche, dans des disciplines aussi diverses que l'archéologie, les arts, l'histoire et l'histoire de l'art, les lettres classiques et les lettres modernes, la philosophie et les sciences du langage. Toutes ces disciplines sont essentielles pour comprendre le monde qui nous entoure voire pour le transformer.

S'appuyant sur ses sept départements et sur cinq laboratoires de recherche réputés, votre Faculté des Humanités est en partie l'héritière de la Faculté des lettres de l'Université de Lille où ont enseigné de grandes figures intellectuelles comme Michel Foucault ou Jacqueline de Romilly. Les riches bibliothèques de notre Faculté témoignent de cette histoire qui continue de s'écrire avec vous. La Faculté des Humanités est un lieu vivant où exposent des artistes, interviennent des écrivains et où se tissent des liens qui, je l'espère, vous enrichiront toute votre vie.

Notre Faculté est aussi un lieu ouvert grâce à tous les partenariats mis en place avec de grandes institutions scientifiques et culturelles, avec des associations ou des entreprises. Grâce à eux, votre insertion professionnelle en sera facilitée.

Enseigner et se former à la Faculté des Humanités doit être une chance. Nous ferons tout notre possible pour que vous puissiez la saisir.

Au nom de la Faculté, je vous adresse tous mes vœux de réussite.

Gabriel GALVEZ-BEHAR
Professeur des Universités
Doyen de la Faculté des Humanités

DÉPARTEMENT LETTRES MODERNES

Vous avez choisi de vous inscrire en Lettres modernes parce que les **disciplines littéraires** vous intéressent, mais aussi parce que vous cherchez à **construire un projet professionnel**. La formation qui vous est proposée conduit à des métiers très divers, qu'il s'agisse de l'enseignement, du journalisme, de la fonction publique, des concours administratifs, **et de manière générale à des métiers qui exigent une parfaite maîtrise de la langue française et de grandes qualités rédactionnelles**. Ce guide vous fait connaître les parcours de licence proposés par le département Lettres Modernes avec les options qu'ils comprennent. Il vous aide donc à réfléchir sur votre avenir et à le construire.

Le tronc commun des études de lettres propose des programmes riches en littérature française, francophone, comparée et en étude de la langue, **qu'il s'agisse de grammaire ou d'histoire du français**. Vous découvrirez cependant dès la première année d'autres champs, à travers un choix d'options avec des enseignements spécifiques qui vous permettent de préciser vos projets.

Ce guide vous donne **certes** d'abord les programmes et les modalités de contrôle des connaissances. Mais il vous offre aussi des pistes et des méthodes de travail, vous suggère des lectures pendant l'été qui précède l'année universitaire. Il doit vous aider à devenir **autonomes** dans votre travail personnel, dans la prise en charge de votre parcours et de votre avenir ; c'est ce que l'on attend naturellement de tout étudiant : **suivre les cours est indispensable, mais ne saurait suffire**.

Il est bon de rappeler que vous devez être assidus pour ne pas perdre pied, être très vigilants : venir régulièrement au Département consulter les panneaux d'affichage, notamment pour les dates des travaux et épreuves de contrôle continu. Consultez également fréquemment les sites internet de l'université et du Département. Cela aussi relève de votre prise en charge personnelle. La bibliothèque du Département (Bibliothèque Humanités) et le Service Commun de Documentation sont aussi des lieux que vous devez, dès la première année, prendre l'habitude de fréquenter. De même, la consultation du Service d'Information et d'Orientation vous aidera à formuler et organiser vos projets professionnels. Enfin, tout étudiant peut et doit participer directement à la vie de son Département et à celle de l'Université, en votant et en participant aux différents conseils.

Que cette année universitaire soit pour vous une année d'enrichissement intellectuel et personnel grâce à un travail régulier et soutenu !

Emmanuelle POULAIN-GAUTRET
Directrice du Département Lettres Modernes

BIBLIOTHÈQUE HUMANITÉS (Arts, Lettres modernes, Philosophie, Sciences du langage)

<https://bhuma.univ-lille.fr/>

La Bibliothèque Humanités (BHUMA) met à votre disposition des fonds spécialisés en arts, lettres modernes, philosophie et sciences du langage. Elle contient 62 000 monographies, dont 42 000 cataloguées ainsi que plus de 710 titres de périodiques.

Les documents sont identifiables à partir du catalogue commun du Service commun de la documentation.

La bibliothèque est ouverte à tous, l'emprunt d'ouvrages est réservé aux détenteurs d'une carte d'étudiant (carte multiservices) ou d'une carte de lecteur.

USAGERS	Nombre d'ouvrages	Durée de l'emprunt	Renouvellement de l'emprunt (1 fois)
LICENCE et MASTER	Illimité	14 jours	oui
DOCTORANTS et ENSEIGNANTS	Illimité	28 jours	oui

La bibliothèque met à votre disposition tous les documents papier attendus pour le bon déroulement des enseignements, ainsi que ceux liés à la préparation des concours de l'Agrégation et du CAPES.

Ressources électroniques : (attention, ne pas maintenir les liens URL, ils seront faux en septembre !!)

Vous avez accès à nos revues en ligne et nos E-books, et à de nombreuses ressources électroniques. Pour faciliter vos recherches, le moteur de recherche fédérée vous permet de lancer une requête simultanément sur l'ensemble des ressources.

La grande majorité des ressources électroniques sur abonnement est accessible à distance à partir de votre ENT (rubrique services documentaires).

Ouverture et services :

La BHUMA est ouverte
Du lundi au jeudi : 9h à 19h00
et le vendredi de 9h à 18h.

Elle ouvre ses portes dès le 2 septembre 2019.
La BHUMA est située dans le Bâtiment A, forum-1, salle A1-727.

La bibliothèque propose :

✚ 3 salles de travail en groupe, leur utilisation est soumise à réservation (à l'accueil de la bibliothèque). Par ailleurs, des outils comme un massicot, un scanner, un correcteur orthographique et syntaxique professionnel (Antidote), une machine à relier ou téléagrandisseur sont à disposition des usagers ;

✚ Une séance hebdomadaire de travail sur la recherche documentaire et l'utilisation des ressources électroniques. À réserver auprès de valerie.cazin@univ-lille.fr (jour et horaire à déterminer en fonction des plannings de cours) ;

✚ Une aide personnalisée aux étudiants pour leurs recherches bibliographiques est proposée par le personnel de la bibliothèque. N'hésitez pas à solliciter l'équipe.

✚ Animation :

La bibliothèque propose aux étudiants des manifestations comme les cafés-débats (littéraires, artistiques ou philosophiques).

De nombreux événements y prennent place pendant l'année, en lien direct avec les cours (invitations de personnalités, écrivains, artistes, professionnels des métiers du livre). Le programme est régulièrement mis à jour sur le site de la bibliothèque : <https://bhuma.univ-lille.fr>

L'équipe :

Responsable : Frédéric Gendre

Contact : 03 20 41 61 81 frederic.gendre@univ-lille.fr

Adjointe: Valérie Cazin (bibliothécaire assistante)

Contact : 03 20 41 65 42

valerie.cazin@univ-lille.fr

Web et réseaux sociaux :

<https://bhuma.univ-lille.fr/>

https://twitter.com/BHUMA_UnivLille

<https://fr-fr.facebook.com/BibHuma>

https://www.instagram.com/BHUMA_UnivLille/

BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ (Département Langues et cultures antiques)

Responsable : Christophe HUGOT

Contact :

Tél. : 03.20.41.63.07

Courriel : christophe.hugot@univ-lille.fr

Labellisée « Collection d'excellence » (Collex) pour l'Antiquité, la BSA possède un fonds documentaire comportant environ 35.000 références. Les disciplines concernées par la bibliothèque sont les langues anciennes (grec, latin, sanskrit), l'histoire ancienne et l'archéologie.

Outre les ouvrages issus de la Faculté, la bibliothèque accueille les livres du Centre de recherche Halma (hors ceux en égyptologie).

L'accès à la bibliothèque ne requiert aucune condition particulière. La carte nécessaire à l'emprunt est celle effectuée par le Service commun de la documentation. Les périodiques ainsi que de nombreux ouvrages (tels que les usuels, livres utiles aux exposés, aux concours, ...) sont en consultation sur place uniquement.

La bibliothèque sur les réseaux sociaux :

- Insula, le blog : <https://insula.univ-lille.fr/>

- La BSA sur Twitter : @bsaLille

Ouverture

Du lundi au jeudi : 9h à 17h30
Horaires pratiqués lors des semaines de cours (des aménagements d'horaire interviennent en dehors des périodes de cours et durant certaines vacances).

Elle est située dans le Bâtiment A, forum -1 salle A1-727.

BIBLIOTHÈQUE MICHELET (Histoire – Géographie – Histoire de l'art)

Bâtiment A – 2e étage – salle A2.398

Responsable : Mme Sandrine GIMENEZ,
Chargée des fonds documentaires Histoire,
Géographie et Histoire de l'art.

Contact :

Tél. 03 20 41 62 73

Courriel : bibliotheque.michelet@univ-lille.fr

La Bibliothèque Michelet regroupe des fonds documentaires en histoire et géographie (plus de 22 000 volumes) et en histoire de l'art (plus de 11 000 volumes) des périodes médiévale, moderne et contemporaine (usuels, monographies, actes de colloque, catalogues d'exposition) et des périodiques. Les ouvrages sont en grande partie en libre-accès dans la grande salle. Pour les ouvrages classés en réserve, il est demandé de remplir un formulaire disponible sur place à remettre au chargé d'accueil. Le prêt est en partie ouvert aux étudiants pour les ouvrages d'histoire. Les ouvrages concernés apparaissent dans le catalogue du SCD avec la mention « empruntables par tous ». Les modalités de prêt sont les mêmes qu'au SCD mais sans renouvellement pour permettre une plus grande circulation des ouvrages.

• **ATTENTION :** les ouvrages de concours en histoire et géographie (CAPES, agrégation) et les ouvrages de la réserve restent exclus du prêt pour

les étudiants. Les ouvrages en histoire de l'art ne sont pas empruntables par les étudiants.

- Un parc informatique est à disposition pour effectuer des recherches bibliographiques sur le catalogue commun des bibliothèques de l'Université ainsi que sur le SUDOC pour le catalogue de toutes les bibliothèques universitaires de France.

- Une salle de travail en groupe (la salle Bouvier) et quatre espaces de co-working pourvus d'écran partagé sont à disposition pour les activités en commun. Étudiants ou enseignants peuvent les utiliser. Il est nécessaire de les réserver à l'accueil de la bibliothèque.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le web :

- ✚ Page « Michelet » du portail de l'Université:

<http://www.univlille3.fr/fr/documentation/bibliotheques-ufr/michelet/>

- ✚ Site de la bibliothèque Michelet:

<https://michelet-biblio.univ-lille3.fr/>

- ✚ Site des espaces connectés de l'ULille SHS:

<https://espacesconnectes.univlille.fr/>

LES INCONTOURNABLES POUR RÉUSSIR À L'UNIVERSITÉ

SE REPÉRER DANS L'UNIVERSITÉ

- Passez à l'Accueil central situé entre les bâtiments A et B pour la localisation des salles de cours et des services de l'université ...
- Consultez régulièrement le site web de l'Université de Lille pour découvrir votre nouvel environnement universitaire.

BIEN SUIVRE LES COURS

- Consultez quotidiennement les **panneaux d'affichage** du secrétariat de votre Faculté pour connaître le déroulement et l'organisation de vos cours, d'emploi du temps, de dates d'examen, ...
- Lisez le **guide d'études** de votre formation pour prendre connaissance du contenu pédagogique de chaque cours, pour choisir vos options.
- Consultez : <https://www.univ-lille.fr/ufr-humanites/lettres-modernes/#.W1BKoKLP6Hs>
- **Vous devez activer votre nouvelle identité numérique universitaire.** Le 26 juin 2018, vous avez reçu un courriel d'activation sur votre actuelle adresse institutionnelle.
Connectez-vous à votre ENT grâce à votre identifiant et mot de passe fournis sur les certificats de scolarité qui accompagnent votre carte Étudiant et prenez l'habitude de consulter régulièrement votre messagerie Lille 3 qui se présente sous la forme : prenom.nom@etu.univ-lille.fr : vous y recevrez des informations d'ordre pédagogique et administratif liées à votre scolarité.
- Consultez : <https://www.univ-lille.fr/boite-a-outils-rentree/>
- Procédez, sur l'ENT, à votre **inscription pédagogique (IP)** pour valider vos choix de parcours ou d'options et pour vous inscrire aux examens (inscription indispensable qui suit l'inscription administrative).
- Consultez : <https://www.univ-lille.fr/etudes/>
- Prenez rapidement connaissance du **calendrier universitaire** pour mesurer la densité du travail à fournir (période de cours et d'examen).
- Sollicitez vos enseignants, votre enseignant-référent ou les tuteurs dès que vous ressentez des difficultés à suivre ou à comprendre les cours.
- Rendez-vous aux **séances de tutorat** dès que nécessaire.

ADOPTER LES BONNES MÉTHODES DE TRAVAIL

- Exploitez les ressources documentaires de la Bibliothèque Universitaire Centrale et de votre bibliothèque de Faculté Humanités pour votre travail universitaire.
- Consultez l'onglet Bibliothèque : <https://bhuma.univ-lille.fr/>
<https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/bibliotheques-et-learning-centers/>
- Accédez gratuitement à internet sans fil depuis de nombreuses zones du campus (pour se connecter au réseau sans fil EDUROAM, utilisez votre adresse mail Lille comme identifiant et mot de passe).
- Rendez-vous en salles informatiques pour des ateliers de formation thématiques de courte durée.
- Utilisez l'outil anti-plagiat de Lille 3 pour auto-analyser vos travaux avant de les remettre aux enseignants.

CONSTRUIRE SON PROJET

- Construisez votre projet d'études et/ou professionnel* en vous rendant au SUAIO (Service Universitaire d'Accueil, d'Information et d'Orientation) pour vous informer, être conseillé-e et accompagné-e dans vos choix d'orientation et de changement de filières.
 - Consultez : <https://www.univ-lille.fr/etudes/decouvrir-loffre-de-formation/>
- Construisez votre projet d'insertion professionnelle* avec le BAIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle), pour la recherche de stages (en France ou à l'étranger), la rédaction de lettres de motivation, CV, ou encore la création d'activité* grâce au Hubhouse.
 - Consultez : <https://www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/>
- Construisez votre projet de mobilité internationale* avec le service des Relations internationales pour vous informer sur les programmes d'échanges (séjours d'étude en Europe, au Québec, en Amérique, au Japon, ...).
 - Consultez <https://www.univ-lille.fr/etudes/partir-venir/>

BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT

Sollicitez :

- Le **Relais Handicap** dès à présent si vous avez des besoins spécifiques en cas de situation de handicap ou de grave maladie.
 - Consultez : <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/etudes-et-handicap/>
- Le Centre service CROUS , pour des informations sur les bourses et aides financières, le logement, les jobs étudiants et rencontrer une assistante sociale.
 - Consultez <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/bourses-et-aides-financieres/>
- Le Centre de Santé des Étudiants, en cas de soucis de santé, de stress... Les consultations y sont gratuites.
 - Consultez <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/centre-de-sante-des-etudiants/>
- La **DAEVU** (Direction de l'Administration des Études et de la Vie Universitaire) pour résoudre tout problème administratif lié à votre scolarité (inscription administrative, inscription pédagogique, diplômes...). Consultez <https://www.univ-lille.fr/etudes/sinscrire/>

PARTICIPER A LA VIE ÉTUDIANTE

Les campus de l'Université de Lille offrent aux étudiant.e.s une vie riche d'activités culturelles, citoyennes et solidaires et un confort pour mener à bien leurs études et leurs projets grâce notamment aux trois Learning center. Chacun.e peut y pratiquer le sport de son choix quel que soit son niveau (environ une cinquantaine de pratiques). Les étudiant.e.s en situation de handicap de longue durée ou temporaire bénéficient également d'une structure d'accueil, d'une aide à l'insertion et d'un accompagnement dans leur projet professionnel. Découvrez ces lieux de vie, résolument tournés vers l'Europe : 30 mn de Bruxelles, 1h de Paris, 1h20 de Londres

Consultez <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/>

CONSTRUISEZ VOTRE PARCOURS DE FORMATION

La structure des enseignements de licence vous permet à la fois d'acquérir des fondamentaux disciplinaires et de construire votre projet personnel de formation universitaire. Un large choix d'options (proposées notamment à partir de la L2) vous amènera ainsi à élaborer progressivement votre parcours.

Vous venez de prendre connaissance du programme des enseignements constitutifs de votre parcours de Licence.

Ces enseignements sont organisés en 10 Unités d'Enseignements (UE). De façon générale, ces UE se répartissent en UE fondamentales, UE complémentaires, une UE de langue (UE 9) et un enseignement consacré à l'élaboration de votre projet d'étudiant (UE10).

UE 10 PROJET DE L'ÉTUDIANT

Les enseignements de l'UE 10 « Projet de l'étudiant » vous invitent, sur un mode non disciplinaire, à construire ou enrichir votre projet de formation universitaire. Cette UE 10 est OBLIGATOIRE et sera EVALUÉE au même titre que les autres UE constitutives de votre parcours de Licence.

Comment choisir votre UE 10 ?

Au semestre 1, vous suivez obligatoirement l'UE 10 « **Intégration** », laquelle vous permet d'acquérir la maîtrise de votre environnement universitaire. Cet enseignement est proposé entièrement à distance.

A partir du semestre 2, vous choisissez votre UE 10 en fonction de votre projet personnel, d'études ou professionnel.

En complément de ce choix, vous suivez obligatoirement un module **d'initiation à la culture numérique (enseignement à distance)**, organisé du semestre 2 au semestre 6.

LES OPTIONS D'OUVERTURE

Les **options d'ouverture** vous permettent de découvrir un champ disciplinaire ou professionnel et de diversifier vos poursuites d'études en master. Elles peuvent en outre faciliter votre insertion professionnelle à l'issue de la licence.

- Accessibles à partir de la Licence 2, ces options d'ouverture sont organisées sur plusieurs UE et sur plusieurs semestres. Elles viennent en lieu et place d'UE de votre parcours type de licence.
- Suivre une option d'ouverture vous engage : vous devez la suivre sur la totalité de votre parcours de formation.
- Nous vous invitons à prendre connaissance sur le site de l'ensemble des options d'ouverture qui vous sont proposées.

Liste des options d'ouverture

- ESJ Journalisme (modalités d'accès particulières – accessible dès la Licence 1)
- Études européennes
- Français Langue Étrangère - FLE
- Information-Documentation
- Management des entreprises et des associations - MEA
- Professorat des écoles
- Sensibilisation aux métiers de l'enseignement

Attention : les parcours de licence suivants ne proposent pas d'options d'ouverture.

- Licence mention Arts
- Licence mention Économie et gestion quel que soit le parcours choisi
- Licence mention Information Communication quel que soit le parcours choisi
- Licence mention LEA quel que soit le parcours de langues choisi
- Licence mention MIASHS quel que soit le parcours choisi

- Licence mention Philosophie parcours Philosophie-Sociologie
- Licence mention Psychologie
- Licence mention Sociologie quel que soit le parcours choisi

Pour les autres parcours de licence, dans la mesure où chacun d'eux propose une liste limitée d'options d'ouverture, nous vous invitons à vérifier, sur le guide "Options d'ouverture", que l'option qui vous intéresse est bien proposée dans votre parcours de formation. Vous pouvez également vous rapprocher du secrétariat de votre composante ou du service en charge de la coordination des UE10 et des options d'ouverture (paulette.horent@univ-lille.fr).

<https://www.univ-lille.fr/ppp-campus-pont-de-bois/>

<https://www.univ-lille.fr/ppp-campus-roubaix-tourcoing-lea/>

LES RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDIANT-E-S DE LICENCE

La progression des étudiant-e-s d'une année sur l'autre obéit aux règles suivantes :

- JURYS SEMESTRIELS

- Pour les **cursus licence** (jurys de première et de deuxième session) la note du semestre est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, **avec** compensation semestrielle entre les UE :
 - si cette moyenne est égale ou supérieure à 10, l'étudiant-e est admis-e au semestre et emporte les crédits ECTS du semestre (30).
 - si cette moyenne est inférieure à 10, l'étudiant-e est ajourné-e au semestre, mais capitalise les UE acquises.

- JURYS D'ANNÉE

- **Cursus licence, mise en œuvre de la compensation annuelle et admission à l'année supérieure :**
 - L'étudiant-e est autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure s'il a été admis, au titre de la première session, à chacun des deux semestres de l'année.
 - L'étudiant-e qui n'a pas été admis-e aux deux semestres de l'année au titre de la première session est, **par le jeu de la compensation annuelle mise en œuvre à l'issue de la première session**, autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure, **si la moyenne des notes des deux semestres (notes de première session capitalisées) est égale ou supérieure à 10**. Dans ce cas, les 60 crédits lui sont attribués au titre de l'année universitaire.
 - L'étudiant-e qui n'a pas été admis-e aux deux semestres de l'année au titre de la deuxième session est, **par le jeu de la compensation annuelle mise en œuvre à l'issue de la deuxième session**, autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure, **si la moyenne des notes des deux semestres (notes de deuxième session capitalisées) est égale ou supérieure à 10**. Dans ce cas, les 60 crédits lui sont attribués au titre de l'année universitaire.
 - La **compensation** est sans incidence sur les résultats de l'année dans les cas suivants :
 - Etudiant-e-s déclaré-e-s admis-es aux deux semestres de l'année universitaire, quelle que soit la session au titre de laquelle ils, elles ont été déclaré-e-s admis-es.
 - Etudiants-e-s qui n'ont été déclaré-e-s admis-es à aucun des deux semestres de l'année universitaire.
 - Etudiant-e-s porté-e-s défaillant-e-s à l'une des deuxièmes sessions (quel que soit le semestre).

Les étudiant-e-s déclaré-e-s admis-es à un semestre et ajourné-e-s à l'autre ne peuvent « valider » l'année qu'au titre de la compensation annuelle (sous réserve que la moyenne des notes des deux semestres soit égale ou supérieure à 10) mise en œuvre lors des jurys de fin de premières sessions ou lors des jurys de fin d'année à l'issue des secondes sessions.

Le tableau ci-dessous fait le point sur les situations qui peuvent donner lieu à compensation :

	SEMESTRE IMPAIR (SI)		SEMESTRE PAIR (SP)		ANNÉE	
	Session 1	Session 2	Session 1	Session 2	Résultats	
	(SI s1)	(SI s2)	(SP s1)	(SP s2)	Jury annuel 1 (post sessions 1)	Jury annuel 2 (post sessions 2)
Cas 1	ADM	-	ADM	-	ADM	
Cas 2	ADM	-	AJ	ADM ou AJ	ADM si résultats : (SI s1 + SP s1) / 2 > ou = 10	ADM si résultats : (SI s1 + SP s2) / 2 > ou = 10
Cas 3	AJ	ADM ou AJ	ADM	ADM ou AJ	ADM si résultats : (SI s1 + SP s1) / 2 > ou = 10	ADM si résultats : (SI s2 + SP s1) / 2 > ou = 10
Cas 4	AJ	ADM ou AJ	AJ	ADM ou AJ	AJ	ADM si résultats : (SI s2 + SP s2) / 2 > ou = 10

Attention : la validation de l'année emporte 60 crédits, sans attribution de crédits au titre du semestre et des éléments (UE) auxquels l'étudiant a été déclaré ajourné. Toutefois les UE acquises sont validées. **Les résultats d'admission en jury annuel 1 sont définitifs. L'étudiant-e ne pourra en aucun cas se présenter au rattrapage dans le but par exemple d'améliorer ses résultats.**

- JURYS DE DIPLÔME

- **DEUG, licence**

- Le diplôme sera attribué sur la base des notes de l'année diplômante et des résultats obtenus par l'étudiant-e. A l'issue de la deuxième session du second semestre de l'année universitaire et après les jurys d'année, le jury délivre le diplôme :
 - au titre de la première session, aux seuls étudiant-e-s admis-es à chacun des deux semestres au titre de la première session (DEUG, licence, master).
 - au titre de la deuxième session :
 - aux étudiant-e-s ayant été admis-es aux deux semestres, dont l'un au moins au titre de la deuxième session ;
 - aux étudiant-e-s ayant validé l'année au titre de la compensation annuelle.
- La mention du diplôme de Licence est déterminée par la moyenne des notes obtenues aux deux semestres de l'année diplômante. Aucune mention ne sera portée sur le diplôme du DEUG.

Vous pouvez consulter vos notes et résultats sur le portail de l'université, à partir de votre Environnement Numérique de Travail. Ces résultats sont disponibles une fois les délibérations terminées.

Important : frauder est un délit qui entraîne de lourdes sanctions disciplinaires, voire pénales. Elles peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de toutes les universités et écoles et sont passibles d'une peine d'emprisonnement de 3 ans et de 9000 euros d'amende.

Les enseignants disposent dans leur ENT d'un logiciel d'aide à la détection du plagiat. Le partage en ligne de cours dispensés par vos professeurs sur des plateformes supposées collaboratives est strictement interdit car il peut s'agir également d'un délit de contrefaçon susceptible d'être poursuivi.

CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- Le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE de langues vivantes, les langues proposées en option et les DUFL de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les Spécialistes d'Autres Disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC).
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises de niveau A1 à C2.
- Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site Cité Scientifique (LANSAD et FLE)
- sur les sites Moulines-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment du CLIL SUAIO du campus Cité Scientifique.

Contact : clil@univ-lille.fr / Téléphone: 03 20 05 87 25.

DELANG

Vous trouverez les informations sur les pages DELANG du site du CLIL <https://clil.univ-lille.fr>.

Contact : clil.delang@univ-lille.fr

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus Pont de Bois (dans les actuels locaux du Pôle LANSAD pour la rentrée) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les campus, Moulines Ronchin et Santé, les informations sont fournies directement dans les facultés.

Campus Pont de Bois

Pour la plupart des UE d'anglais, les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation. Il en est de même pour l'espagnol à l'UFR MIME, à la Faculté SHAP, et au Département Sciences de l'Éducation de l'UFR DECCID.

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du DELANG - Campus Pont-de-Bois. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

À partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

La passation de la certification CLES est encouragée avec des points bonus (cf. rubrique CLES du site du CLIL) ainsi que le recours aux Centres de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues.

Contact : delang.pdb@univ-lille.fr

Téléphone: 03 20 41 62 84

LE CLES

Le CLES (Certificat en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification universitaire :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières,
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.
- qui s'adresse à tout public,

3 niveaux sont proposés :

- CLES B1: utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante
- CLES B2: utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines.
- CLES C1: utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Cf. plaquette CLES et le site officiel : www.certification-cles.fr

Les dates de passations et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages *Certifications* du site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues.

Contact : cles@univ-lille.fr

LE CRL

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects.
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs).
- développer votre compétence à apprendre en autonomie.
- préparer des certifications.
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont :

l'allemand, l'anglais, l'arabe, le catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne, l'hébreu, le hongrois, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan, le polonais, le portugais, le russe, le suédois, et le tchèque.

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait directement au CRL. La première fois, l'équipe vous présentera les locaux et les ressources. L'Université de Lille comporte 5 CRL sur les campus de Cité Scientifique, Pont-de-Bois, l'IAE, Infocom et LEA.

Cf. les pages site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Contact : crl@univ-lille.fr

SERVICES À L'ÉTUDIANT

<p>L'université de Lille couvre 6 grands domaines de formation :</p> <p>ARTS, LETTRES, LANGUES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION – SANTÉ - SCIENCES, TECHNOLOGIES – SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES.</p> <p>Les 3 établissements (droit et santé, sciences humaines et sociales, sciences et technologies) ont fusionné le 1er janvier 2018.</p> <p>Les coordonnées de certains des services cités ci-dessous sont susceptibles d'évoluer. Consultez le site internet www.univ-lille.fr</p> <p>Ligne générale ULille – campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00 Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58</p>	
CAMPUS PONT-DE-BOIS	
BÂTIMENT A – ENTRÉE A8	
<p>SCOLARITÉ</p> <p>Accueil général étudiant 03.20.41.62.10</p> <p>Relais scolarité Pont-de-Bois 03.20.41.60.35 scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>VIE ETUDIANTE Bureau de la Vie Etudiante et du Handicap 03.20.41.70.96 bveh.pdb@univ-lille.fr</p> <p>SANTÉ Centre de santé de l'étudiant 03.20.90.74.05</p>	<p>Service Universitaire d'Accompagnement, d'Information et d'Orientation (SUAIO) 03.20.41.62.46 suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) 03.20.41.61.62 baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>Hubhouse 03.20.41.60.95/97 hubhouse-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>INTERNATIONAL Service des Relations Internationales https://international.univ-lille.fr/ international-shs@univ-lille.fr</p> <p>Dépt. d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International (DEFI) 03.20.41.63.83 defi@univ-lille.fr</p> <p>Bureau d'accueil des Étudiants Internationaux (BAEI). 03.20.41.60.29 / 66.59 baei-shs@univ-lille.fr</p>
BÂTIMENT F	BÂTIMENT A (Entrée face parking Kino)
<p>ÉTUDES DOCTORALES</p> <p>École doctorale Régionale SHS 03.20.41.62.12 sec-cdshs@pres-ulnf.fr doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales</p>	<p>Formation continue et alternance 03.20.41.72.72 dfca-pontdebois@univ-lille.fr formation-continue.univ-lille.fr</p> <p>Service d'Enseignement à distance (SEAD) 03.20.41.65.55 sead@univ-lille.fr</p>
BIBLIOTHÈQUE UNIV.	HALL BÂTIMENT A
<p>SCD - Bibliothèque Universitaire centrale 03.20.41.70.00 https://www.univ-lille3.fr/bibliotheques/</p>	<p>Action Culture 03.20.41.60.25 action-culture@univ-lille3.fr</p> <p>SUAPS (sports) 03.20.41.62.69 sport@univ-lille.fr</p>

LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)

contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)

contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations

amadou.bal@univ-lille.fr

LICENCE MENTION LETTRES

PARCOURS LETTRES-MATHS

1^{ère} ANNÉE

Responsable pédagogique :
Alison BOULANGER

Secrétaire : Noëlle RALAMBOTSIROFO
☎ 03.20.41.61.11

Le responsable pédagogique aide et conseille les étudiants. Il tiendra une permanence (jour et horaires seront affichés sur le panneau à la rentrée).

Consultez régulièrement le panneau d'affichage et le site du Département Lettres-Modernes, vous y trouverez les renseignements dont vous avez besoin.

JOURNÉES DE PRÉ-RENTRÉES

Partie Lettres

Mercredi 11 Septembre
2019 à 14h

Salle A1.764 (bât. A)

Les cours débutent la
semaine du **16**
septembre 2019

Partie Maths

Mardi 3 Septembre 2019
- Réunion pédagogique à
10h –(Voir UFR MIME)

Les cours débutent la
semaine du **9 septembre**
2019

Votre présence y est obligatoire

C'est ce jour-là que vous remplirez une fiche permettant votre inscription dans les groupes de TD (NB : indépendamment de votre inscription à l'Université) et que vous aurez toutes les indications nécessaires à votre insertion dans le département (calendrier des journées d'accueil avant la reprise des cours, modalités de travail, etc.).

**L'emploi du temps vous sera
communiqué.**

INFORMATIONS IMPORTANTES / MATHÉMATIQUES

Responsable de 1ère année : Aurore LAVIGNE

1/ **Visitez la page consacrée au :** Département Lettres-Modernes et à [UFR MIME](#)

2/ **Conseils pour bien préparer votre rentrée :**

- **Coté Mathématiques :** Revoyez les bases acquises au lycée. N'hésitez pas à reprendre les principales définitions et à faire des exercices. Et prévoyez dans votre emploi du temps de faire régulièrement les exercices demandés : les mathématiques demandent principalement du travail et de la rigueur.

3/ **Immersion en mathématiques (Voir UFR MIME) :**

- ✚ **Mardi 3 septembre 2019 de 14h à 17h en Amphi C1 (bâtiment C)**
- ✚ **Mercredi 4 septembre 2019 de 9h à 12h et de 14h à 17h en Amphi C1 (bâtiment C)**
- ✚ **Jeudi 5 septembre 2019 de 9h à 12h et de 14h à 17h en Amphi C1 (bâtiment C)**

4/ **Le test de positionnement en maths :**

- ✚ **Lundi 09 septembre 2019 à 14h en Amphi A4 (bâtiment A)**

La présence à toutes les activités organisées par l'UFR MIME est OBLIGATOIRE

RAPPEL

A - LES INSCRIPTIONS

1 L'inscription à l'université

C'est au service scolarité que vous obtenez votre carte d'étudiant en échange du paiement des droits d'inscription.

Cette inscription ne concerne pas directement le Département.

2 L'inscription aux examens

Elle se fait sur le site Web de l'université.

Vous indiquerez quelles UE vous passerez cette année.

Exemple : UE 1, UE 2, etc.

Vous ferez une copie papier de votre inscription de façon à avoir une preuve écrite de vos choix. Si vous décidez de **changer** quelque chose, **prévenez le secrétariat sans délai**.

Cette inscription ne concerne pas directement le Département.

1 L'inscription pédagogique

Elle se fait au Département.

Elle est obligatoire (et importante surtout pour les étudiants qui ne sont pas sur site : étudiants en double cursus, etc.).

C'est le seul document qui permet au Département de connaître le détail de vos choix ; il est **indispensable en cas de recherche de note**.

B - L'ASSIDUITÉ ET LA PRÉSENCE AUX EXAMENS

L'assiduité aux cours n'est pas exigée à l'université.

Un éventuel **Certificat d'assiduité** ne peut être rédigé qu'en fonction de la présence aux examens ; une absence à l'examen bloque donc l'obtention de ce certificat.

N'oubliez pas que :

- seuls les étudiants qui ont composé à l'examen auront une note ;
- seuls les étudiants qui ont **toutes** leurs notes peuvent prétendre au calcul de leur moyenne.

En cas d'absence de note (une mention ABI) portée sur APOGEE, a pour conséquence de bloquer le calcul de la moyenne (mention « DEF » : défaillant) et de renvoyer l'étudiant à la session suivante.

IMPORTANT

1) Un étudiant qui n'a pas réussi une ou plusieurs UE à la session 1 doit repasser la totalité des EC composants l'UE qui lui manque (voir ci-dessous). Aucune des notes qui constituent l'UE où il n'a pas la moyenne n'est conservée (**même si celle-ci est supérieure à 12/20**).

2) Les composantes de l'examen d'une UE peuvent varier d'une session à l'autre. (Voir le tableau détaillant les semestres)

TRÈS IMPORTANT

Il est rappelé aux étudiants
dont le résultat au semestre 1 ou 2 ou aux UE
du Semestre 1 ou 2 est

**DEF (= DÉFAILLANT) OU
INFÉRIEUR à 10/20**

qu'ils doivent **repasser en Session 2 la
totalité de toutes les UE auxquelles ils
n'ont pas eu la moyenne lors de la session 1.**

Car toutes les UE **dont le résultat est
inférieur à 10 / 20 sont remises à « zéro »
par l'ordinateur, et que aucune partie d'UE
n'est conservée.**

NOTE AUX
ÉTUDIANTS
au sujet de la
COMPENSATION
et des
POINTS DE JURY

Il y a compensation
entre les UE lors du
calcul des résultats au
Semestre et
compensation entre les
résultats aux Semestres
lors du calcul du résultat
à l'année.

NOTE AUX ÉTUDIANTS ERASMUS ARRIVANTS

Il est rappelé aux étudiants Erasmus que le département de Lettres Modernes attend d'eux qu'ils passent les examens dans les mêmes conditions que les étudiants de Lille 3 : mêmes horaires, mêmes conditions fixées par les enseignants ou la scolarité.

Au cas où un aménagement exceptionnel serait demandé et soumis à l'acceptation de l'enseignant, l'étudiant sera amené à fournir un justificatif officiel écrit.

Les demandes d'aménagement pour convenance personnelle (réservation d'un billet de train ou d'avion sans consultation du calendrier universitaire, départ anticipé...) ne seront pas acceptées.

STRUCTURES

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
E1-Histoire littéraire (2h)	UE1-Histoire littéraire de la poésie du moyen-âge au 20e siècle (2h)
- Roman 19e - 20e siècles	- Histoire littéraire de la poésie : du moyen-âge au 20e siècle
UE2-L'Enquête scientifique en roman (2h)	UE2- Jeux formels des 16e et 20e siècles (2h)
- L'Enquête scientifique en roman 19e et 20e siècles	- Jeux formels des 16e et 20e siècles
UE3-Construction d'une tradition (2h)	UE3-La figure du savant (2h)
- Construction d'une tradition	- La figure du savant
UE4-Algèbre linéaire et affine (3h)	UE4-Matrices, calculs matriciels (3h)
- Algèbre linéaire et affine (CM et TD)	- Algèbre 2 : Matrices et calcul matriciel (CM et TD)
UE5-Suites et étude de fonctions (3h)	UE5-Calculs différentiels et optimisation (3h)
- Suites et étude de fonctions : Analyse 1 (CM et TD)	- Analyse 2 : Calcul différentiel, optimisation (CM et TD)
UE6-Compléments de mathématiques 1 (2h)	UE6- Compléments de mathématiques 2 (2h)
- Complément de mathématiques 1 : Intégration (CM et TD)	- Complément de mathématiques 2 : (CM et TD)
UE7-8 / Spécialisation (2x2h)	UE7-8 / Spécialisation (2x2h)
A) Option Communication Théorie de la communication et Sémiologie de l'image fixe	A) Option Communication Histoire des médias et Sémiologie de l'image mobile
B) Option Littérature (choix : 2 matières) - Littérature : 18e siècle - Grammaire 1 - Littérature grecque ou latine (textes traduits) - Latin ou grec -Autres choix : (voir département Sciences du langage) Phonétique/phonologie ou morphologie 1 ou syntaxe 1 ou sémantique 1 ou linguistique générale pour non spécialistes	B) Option Littérature (choix : 2 matières) - Littérature : 16e siècle - Grammaire 2 - Littérature grecque ou latine (textes traduits) - Latin ou grec -Autres choix : (voir département Sciences du langage) Phonétique/phonologie 2 ou morphologie 2 ou syntaxe 2 ou sémantique 2 ou linguistique générale pour non spécialistes
C) Option Enseignement primaire (choix : 2 matières) - Grammaire 1 - Dictionnaires et enseignement - Littérature grecque ou latine (textes traduits) - Latin ou Grec -Autres choix : (voir département Sciences du langage) Phonétique/phonologie ou morphologie 1 ou syntaxe 1 ou sémantique 1 ou linguistique générale pour non spécialistes	C) Option Enseignement primaire Orthographe et enseignement et Pratique de la langue et des textes
UE9-Langue vivante 1 (2h)	UE 9 Langue vivante 1 (2h)
<i>Offres Département lettres-Modernes : Anglais</i>	<i>Offres Département lettres-Modernes : Anglais</i>
<i>Autres Offres (Voir Département Sciences du Langage) : LSF</i> FLE/FOU (Formation sur Objectifs Universitaires) Autres LV1..... (Voir Pôle DELANG)	<i>Autres Offres (Voir Département Sciences du Langage) : LSF</i> FLE/FOU (Formation sur Objectifs Universitaires) Autres LV1..... (Voir Pôle DELANG)
UE10-Projet de l'étudiant	UE10-Projet de l'étudiant
Intégration : voir lien ci-dessous http://www.univ-lille.fr/etudes/formations/cursus-licence/organisation/ue10/s1/	- Culture numérique : module de formation <u>Obligatoire</u> <i>Offre - Lettres-Modernes (au choix) :</i> - Projet Professionnel de l'Etudiant (PPE) - L'excellence à l'oral - Ecriture, création et enseignement <i>Offres Université et autres UFR ou Départements (au choix) :</i> Humanités numériques : Traitement de textes/tableurs ou initiation programmation ou Approche et expérience du milieu professionnel ou Etudes de genre ou Engagement citoyen ou Activités sportives-artistiques ou Expérience et mobilité internationale ou Pratiques et expressions créatives ou Pratiques d'écriture

SYSTÈME DES EXAMENS

Les enseignements dispensés en Lettres Modernes sont évalués en contrôle continu (session 1), constitués de travaux distincts.

SEMESTRE 1			
SESSION 1 <u>Contrôle Continu</u>	SESSION 2 <u>Examen Terminal</u>		
UE1- Histoire littéraire : roman 19e-20e siècles		coef. 1	3 ECTS
Ecrit : 1 note	Ecrit : 1 note - 4h - Documents non autorisés		
UE2-L'enquête scientifique en roman		coef. 1	3 ECTS
Ecrit : 1 note	Ecrit : 1 note - 4h - Documents non autorisés		
UE3- Construction d'une tradition		coef. 1	3 ECTS
Ecrit : 1 note	Ecrit : 1 note - 4h - Documents non autorisés		
UE4- Algèbre linéaire et affine		coef. 1	3 ECTS
UE5- Suites et études de fonctions		coef. 1	3 ECTS
UE6- Compléments d'analyse 1 - Intégration		coef. 1	3 ECTS
UE7- 8 Spécialisation		coef.1	3 ECTS
Ecrit : 1 note	Ecrit : 1 note - 2h - Documents non autorisés		
UE9-Langue Vivante 1		coef.1	3 ECTS
Ecrit et/ou oral : 1 note	1 note Oral pour Anglais Offres autres départements ou UFR : <u>Ecrit et/ou Oral</u>		
UE10-Projet de l'Etudiant		coef.1	3 ECTS
<u>Intégration</u>			

SEMESTRE 2			
SESSION 1 <u>Contrôle Continu</u>	SESSION 2 <u>Examen Terminal</u>		
UE1- Histoire littéraire de la poésie du moyen âge au 20 siècle		coef. 1	3 ECTS
Ecrit : 1 note	Ecrit : 1 note - 4h - Textes au programme autorisés		
UE2-Jeux formels 16e et 20e siècles		coef. 1	3 ECTS
Ecrit : 1 note	Ecrit : 1 note - 4h - Textes au programme autorisés		
UE3- La figure du savant		coef. 1	3 ECTS
Ecrit : 1 note	Ecrit : 1 note - 4h - Textes au programme autorisés		
UE4- Algèbre 2 – Matrices et calculs matriciels		coef. 1	3 ECTS
UE5- Analyse 2 – Calcul différentiel, optimisation		coef. 1	3 ECTS
UE6- Compléments de mathématiques 2		coef. 1	3 ECTS
UE7- 8 Spécialisation		coef.1	3 ECTS
Ecrit : 1 note	Ecrit : 1 note - 2h - Document non autorisés		
UE9-Langue Vivante 1		coef.1	3 ECTS
Ecrit et/ou oral : 1 note	1 note Oral pour Anglais Offres autres départements ou UFR : <u>Ecrit et/ou Oral</u>		
UE10-Projet de l'Etudiant		coef.1	3 ECTS
<u>Ecrit et/ou Oral</u> : 1 note	<u>Ecrit et/ou Oral</u> : 1 note		

Programmes

SEMESTRE 1

UE 1 – HISTOIRE LITTÉRAIRE ROMAN XIX^e-XX^e SIÈCLES 3 crédits ECTS - coef. 1 - 24h

Enseignante : Fanny VAN EXAERDE

Pré-requis : culture générale niveau baccalauréat : aucun pré-requis particulier au-delà des compétences acquises au lycée dans le domaine de la littérature française.

Contenu : Outre une introduction à la problématique des genres littéraires, et une vue générale de l'histoire du roman français, cet enseignement proposera une réflexion sur la grande diversité formelle qui a caractérisé ce genre mobile du XIX^e au début du XXI^e siècle, et l'importance dans ces évolutions d'un imaginaire scientifique, et parfois précisément mathématique, du texte littéraire. Trois romans seront utilisés comme exemples majeurs au cours de ce TD :

- *Ferragus*, de Balzac (Gallimard collection Folio) ;

- *L'Étranger*, de Camus (Gallimard collection Folio) ;
- *Le Vol d'Icare*, de Queneau (Gallimard collection Folio).

Il sera demandé à l'étudiant.e de (re)lire ces trois œuvres pour ce cours.

Compétences visées :

Maîtrise de l'histoire du roman moderne et contemporain dans sa relation aux grandes césures artistiques et historiques ; culture littéraire et transdisciplinarité. Compétences analytiques et rédactionnelles (commentaires de textes en relation avec les problématiques du cours).

Formes d'enseignement : présentiel

UE 2 – ENQUÊTE SCIENTIFIQUE - ROMAN XIX^e-XX^e SIÈCLES 3 crédits ECTS - coef. 1 - 24h

Enseignant : Alison BOULANGER

Programme : *communiqué ultérieurement*

UE 3 – CONSTRUCTION D'UNE TRADITION 3 crédits ECTS - coef. 1 - 24h

Enseignante : Fiona MC INTOSH

Pré requis : culture générale niveau baccalauréat

Contenu : Il s'agira de montrer comment et pourquoi les cultures européennes, selon des chronologies et des contextes historiques propres, reprennent des héritages antiques et médiévaux, et de voir dans quelles conditions s'installe le dialogue avec le passé. Se pose alors la question de la constitution d'une tradition et d'un canon littéraire.

Compétences visées : Culture générale européenne, comparaison entre cultures, notions de mémoire culturelle et de transmission, initiation à la transdisciplinarité et aux méthodes de la littérature comparée (confrontation, rapprochements thématiques, initiation au commentaire).

Formes d'enseignement : présentiel

UE 4 – ALGÈBRE 1 – Algèbre linéaire affine

3 crédits ECTS - coef. 1 - 36h (CM:18h00 et TD:18h00)

Descriptif du contenu :

- Espaces vectoriels :
 - définition (vecteur, scalaire)
 - sous-espace vectoriel
 - somme de sous-espaces, sous-espaces indépendants, supplémentaires
 - indépendance linéaire
 - famille génératrice, bases, rang d'une famille de vecteurs, théorème de la base incomplète
 - dimension d'un espace vectoriel
 - produit scalaire, orthogonalité
 - Matrices :
 - lignes, colonnes, transposition
 - opérations (produit par un scalaire, produit et addition de matrices, addition et produit par blocs)
 - écriture matricielle d'un système linéaire
 - résolution des systèmes linéaires : algorithme du pivot de Gauss
 - calcul de l'inverse par l'algorithme du pivot de Gauss-Jordan déterminant d'une matrice

Prérequis : mathématiques du baccalauréat S/ES ou équivalent

Connaissances visées :

- connaître les notions et résultats importants d'algèbre linéaire (espace vectoriel, bases, théorème de la base incomplète, procédé de Gram-Schmidt)
- première approche des matrices et de l'inverse d'une matrice
- connaître les résultats sur l'existence et l'unicité de la solution d'un système linéaire connaître une méthode de résolution d'un système linéaire

Compétences visées : savoir mettre en oeuvre ces notions pour caractériser un espace engendré par une famille de vecteurs, trouver la dimension d'un espace vectoriel, déterminer le rang d'une famille de vecteurs, trouver une base d'un espace vectoriel. Savoir effectuer des opérations de base sur les matrices. Savoir résoudre un système linéaire.

UE 5 – ANALYSE 1 – Suites de réels. Etude de fonctions

3 crédits ECTS - coef.1 - 36h (CM:18h00 et TD:18h00)

Descriptif du contenu :

- Notions sur les ensembles
- Notions de logique : quantificateurs, CN, CS, CNS, méthodes de démonstration (déduction, récurrence, par l'absurde)
- Suites numériques : limite d'une suite, critères de convergence
- Fonctions d'une variable réelle : limite, continuité, dérivabilité, fonctions bornées, fonctions monotones ; fonction réciproque ; théorème des valeurs intermédiaires (TVI)
- Etude de quelques fonctions usuelles : fonctions trigonométriques, fonctions

hyperboliques, fonctions puissances, fonctions logarithmiques, fonctions exponentielles, fonction valeur absolue.

- Dérivées d'ordre supérieur, théorème des accroissements finis (TAF), développements limités, approximation locale d'une fonction

Prérequis : mathématiques du baccalauréat S/ES ou équivalent

Connaissances visées :

- connaître les méthodes de raisonnement logique et de démonstration
- connaître et interpréter la notion de limite d'une suite connaître les résultats essentiels sur

les convergences et limites des suites des réels ;
connaître les expressions de la somme des termes d'une suite arithmétique, géométrique

— connaître et savoir interpréter les caractéristiques importantes d'une fonction (limite, continuité, dérivée, parité, variations)

— connaître les propriétés des fonctions importantes connaître les dérivées usuelles et les opérations sur les dérivées connaître le TVI et le TAF

— savoir réaliser et interpréter des approximations polynomiales de fonctions

Compétences visées : ce cours est une introduction à l'analyse. Il a comme objectif de fournir à l'étudiant les bases nécessaires à la compréhension des notions abordées dans les autres cours nécessitant le formalisme mathématique. Il doit permettre à l'étudiant d'établir les propriétés importantes de fonctions.

UE 6 – COMPLÉMENTS D'ANALYSE 1 – Intégration

3 crédits ECTS – 1 choix – 20h (CM : 8h00 et TD : 12h00)

Descriptif du contenu :

— intégrale d'une fonction étagée sur $[a; b]$

— approximation de fonctions bornées sur $[a; b]$ par une suite de fonctions étagées

— sommes de Riemann

— intégrale d'une fonction continue sur $[a; b]$

— propriétés importantes de l'intégrale (relation de Chasles, croissance, linéarité, théorème fondamental de l'analyse)

— primitives et propriétés des primitives

— intégration par parties

— intégration par changement de variable

Prérequis : mathématiques du baccalauréat S/ES ou équivalent

Connaissances visées :

— connaître et savoir interpréter les notions de primitive et d'intégrale sur un intervalle $[a; b]$

— connaître les primitives usuelles et les opérations sur les primitives

— connaître le théorème fondamental de l'analyse connaître les propriétés de l'intégrale

Compétences visées :

— savoir établir une primitive d'une fonction d'une variable réelle

— savoir calculer des intégrales simples

— savoir effectuer une intégration avec changement de variable savoir réaliser une intégration par parties.

UE 7 - 8 : SPÉCIALISATION

3 crédits ECTS - coef.1 - 2 x24h

OPTION : Communication

THÉORIES DE LA COMMUNICATION

Enseignant : Jérôme HENNEBERT

Ce cours est une introduction aux SIC (sciences de l'information et communication) visant non seulement l'appropriation des savoirs théoriques nécessaires pour suivre le parcours lettres / communication, mais aussi une réflexion sur les pratiques professionnelles afin d'aider les étudiants littéraires à construire leur projet d'insertion professionnelle en dehors de l'enseignement du français.

L'enseignement sous forme de travaux dirigés vise deux objectifs : d'une part découvrir les principaux concepts opératoires en SIC dans une perspective analytique et systémique (histoire des idées, critique épistémologique des premiers modèles théoriques en France et dans le domaine étranger), d'autre part la découverte des compétences requises par profil métier dans le domaine info-communicationnel.

SÉMIOLOGIE DE L'IMAGE FIXE

Enseignant : Jérôme HENNEBERT

Ce cours a pour principal objectif de comprendre les modalités d'interprétation d'une image lorsqu'un récepteur décode des signes linguistique, iconique et plastique (Roland Barthes), qu'il s'agisse d'une œuvre d'art ou d'une image médiatique (dessin de presse, image satirique, publicités...). À partir d'une réflexion sur la nature et le fonctionnement du signe dans l'école américaine (Ch. S. Peirce) et européenne (F. De Saussure, R. Barthes), le cours propose une méthodologie d'analyse de l'image en insistant sur son potentiel rhétorique (métaphore et métonymie).

Les étudiants sont évalués d'une part lors d'un examen surveillé (note 1) qui portera sur leurs connaissances théorique et pratique (questions de cours et cas pratiques) et d'autre part lors d'un projet en équipe soutenu à l'oral (note 2) pour analyser l'iconographie d'un mythe (images esthétique et médiatique : Narcisse, Dracula etc.) ou bien un thème au choix (sur proposition du responsable de cours : portraits présidentiels, uchronie dans les comics, logotypes etc.).

L'ensemble du scénario pédagogique est mis en ligne sur l'ENT (plateforme Moodle).

OPTION : Littérature

AUTEURS ET OEUVRES DU XVIII^e SIÈCLE

CONTES DU XVIII^e SIECLE

Enseignants : Anne RICHARDOT, Caroline GRAPA, Nicolas AUDE

Œuvres au programme :

VOLTAIRE, *Candide*
L'Ingénu

(Éditions indifférentes mais les étudiants doivent avoir lu les œuvres au programme avant la rentrée : un test de lecture leur sera soumis).

GRAMMAIRE 1

Enseignantes : Nathalie CASTERMANS,

Contenu et objectifs du cours :

Le cours est consacré à la grammaire de la phrase et propose de revoir les principales notions syntaxiques de la phrase simple. L'accent sera mis sur le fonctionnement du nom, du pronom, des déterminants, du syntagme nominal, de l'adjectif et de l'adverbe. Les analyses s'appuieront sur des exemples fabriqués et attestés ainsi que sur des extraits de textes.

Cette formation repose sur un travail continu et sur des exercices effectués par les étudiants pendant chaque cours.

Bibliographie :

Arrivé M., Gadet F., Galmiche M., *La Grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 1986.

Grevisse M., Goosse A., (avec la collaboration de Tasset Fr.), *Nouvelle grammaire française*, Louvain-la-Neuve, Editions Duculot, 1989.

Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2004.

LANGUES ET CULTURES ANTIQUES

Littérature latine ou grecque

(Textes traduits) : introduction 1

Enseignante : Peggy LECAUDÉ

Pré-requis : aucun - Nous travaillerons sur des traductions des œuvres antiques : la connaissance du latin ou du grec n'est pas nécessaire.

Contenu : découverte des littératures grecque et latine, à partir de l'étude de textes traduits.

Le cours commencera par une introduction générale fixant un cadre chronologique et géographique, puis il sera consacré à la découverte de deux genres littéraires nés dans l'Antiquité et qui ont eu une longue postérité : le théâtre et le roman. Pour chaque genre, une séance sera consacrée à une introduction générale (caractéristiques formelles, contenu narratif, problématiques, etc.) ; les autres séances seront l'occasion de lire un certain nombre d'extraits de

textes grecs et latins. Les cours permettront aussi de travailler la méthodologie du commentaire.

Compétences visées : familiarisation avec la culture et la littérature gréco-romaines; connaissance des genres littéraires de l'Antiquité et des grands auteurs, mais aussi des mythes gréco-romains. Acquisition de connaissances permettant de mieux comprendre les auteurs de littérature moderne imprégnés de culture classique.

Évaluation : Contrôle continu.

Un contrôle de connaissances portant sur le cours à mi-semester + un contrôle en fin de semester.

Bibliographie : Un corpus de textes sera distribué aux étudiants dès la rentrée.

Langue latine - niveau 1

Enseignante : Louise BOULY DE LESDAIN

(Le cours est ouvert en semestre impair aux étudiants qui souhaitent commencer l'apprentissage du latin)

Pré requis : aucun.

Contenu : Le contenu précis en termes de grammaire sera présenté aux étudiants à la rentrée.

Compétences visées : l'apprentissage du latin enrichit la connaissance du français, non seulement par l'étymologie, mais aussi par la conscience et la

maîtrise des structures grammaticales qu'il demande en français même. Mémoire et précision d'analyse sont mises en œuvre dès le début de l'apprentissage.

Bibliographie :

Il faut se procurer dès le début un dictionnaire de latin-français (Le Gaffiot de poche de préférence).

Evaluation : CC (CC de mi-semestre de 2h, et CC de fin de semestre de 2h : version et / ou questions).

Grec niveau 1

Apprentissage du grec ancien

Il est aussi possible, pour les étudiants de Lettres modernes, d'étudier **le grec ancien**. L'enseignement est le même que celui du diplôme universitaire (DUFL). Il existe trois niveaux : niveau 1 pour les débutants, niveau 2 pour ceux qui désirent

poursuivre leur apprentissage, niveau 3 pour ceux qui ont déjà un niveau confirmé. Les étudiants intéressés peuvent se rapprocher d'Anne de Cremoux, enseignante du département des langues et cultures antiques et responsable du DUFL grec : anne.decremoux@univ-lille3.fr

AUTRES OFFRES :

(Voir département Sciences du Langage)

- Syntaxe 1
- Sémantique 1
- Morphologie 1
- Phonétique / Phonologie
- Linguistique générale pour non spécialistes

OPTION : Enseignement primaire

GRAMMAIRE 1

Enseignantes : Nathalie CASTERMANS,

Contenu et objectifs du cours :

Le cours est consacré à la grammaire de la phrase et propose de revoir les principales notions syntaxiques de la phrase simple. L'accent sera mis sur le fonctionnement du nom, du pronom, des déterminants, du syntagme nominal, de l'adjectif et de l'adverbe. Les analyses s'appuieront sur des exemples fabriqués et attestés ainsi que sur des extraits de textes.

Cette formation repose sur un travail continu et sur des exercices effectués par les étudiants pendant chaque cours.

Bibliographie :

Arrivé M., Gadet F., Galmiche M., *La Grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 1986.

Grevisse M., Goosse A., (avec la collaboration de Tasset Fr.), *Nouvelle grammaire française*, Louvain-la-Neuve, Editions Duculot, 1989.

Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2004.

DICTIONNAIRE ET ENSEIGNEMENT

Enseignante : Nathalie CASTERMANS

Objectif du cours et public d'étudiants visés :

Le cours « Dictionnaire et Enseignement » s'adresse particulièrement aux étudiants qui envisagent un parcours d'enseignement vers le professorat des écoles ou le professorat du secondaire.

Descriptif de l'enseignement :

Le cours proposera de mener une réflexion sur :

- la morphologie lexicale (notions d'étymologie, de dérivation et de composition)
- la sémantique lexicale (notions de dénotation, de connotation, relations de synonymie, d'antonymie, d'hyponymie, d'hyponymie)

Évaluations :

Une intervention orale sera demandée aux étudiants durant le semestre. L'évaluation écrite terminale se

présentera sous la forme de questions sémantiques et morphologiques portant sur des textes, des phrases, des termes travaillés pendant le semestre.

Il sera demandé aux étudiants de se munir d'un ordinateur portable ou d'une tablette afin d'avoir accès aux documents supports utilisés pendant le cours.

Quelques indications bibliographiques

basiques : M. Riegel, J.-C. Pellat, R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, (Chapitre XVII : Morphologie grammaticale et lexicale), PUF, 1994.

A. Lehmann, F. Martin-Berthet, *Introduction à la lexicologie (Sémantique et Morphologie)*, Dunod, 1998.

LANGUES ET CULTURES ANTIQUES

Littérature latine ou grecque (Textes traduits) OU Langue latine

Voir programme : **Langues et cultures antiques dans « option – Littérature »** - page 30

AUTRES OFFRES :

(Voir département Sciences du Langage)

- Syntaxe 1
- Sémantique 1
- Morphologie 1
- Phonétique / Phonologie
- Linguistique générale pour non spécialistes

UE 9 – LANGUE VIVANTE 1

3 crédits ECTS – 1 choix – TD : 24h

ANGLAIS

- Au choix : Anglais (enseignement assuré par le Département de lettres modernes) ; pour les autres langues voir le CLIL-DELANG (<https://clil.univ-lille.fr/>)

- **Compétences en langues vivantes tout au long du cursus de licence au département de Lettres Modernes**

L'enseignement des langues vivantes en licence se réfère au Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR). Il vise à l'acquisition et/ou au renforcement, tant à l'écrit qu'à l'oral, de compétences d'« utilisateur indépendant » (niveaux B1 et surtout B2 du cadre). Un descriptif détaillé de ces compétences se trouve p. 18 et p. 25-28 du CECR, accessible à l'adresse suivante : <https://rm.coe.int/16802fc3a8>

La spécificité de l'enseignement des langues vivantes en licence de Lettres Modernes porte sur la réception et l'interprétation de textes littéraires pour la plupart. Les activités de compte rendu et de traduction amènent à prendre en compte la forme, la structure et la rhétorique des textes étudiés, ainsi que leur dimension sociolinguistique. Elles développent des compétences de médiation particulièrement appréciables et valorisées, ainsi que l'ont rappelé les rédacteurs du CECR : « Participant à la fois de la réception et de la production, les activités écrites et/ou orales de médiation, permettent, par la traduction ou l'interprétariat, le résumé ou le compte rendu, de produire à l'intention d'un tiers une (re)formulation accessible d'un texte premier auquel ce tiers n'a pas d'abord accès direct. Les activités langagières de médiation, (re)traitant un texte déjà là, tiennent une place considérable dans le fonctionnement langagier ordinaire de nos sociétés. » (CECR, p. 18)

Les étudiants qui mobiliseront efficacement les compétences décrites ci-dessus et auront donc de bons résultats en langue vivante seront ceux qui se donneront les moyens, par leur assiduité en cours, leur travail autonome au CRL (voir paragraphe ci-dessous), et éventuellement un séjour à l'étranger dans le cadre du programme ERASMUS, de se situer au niveau B2 du CECR le plus rapidement possible. Pour avoir la moyenne en licence 3, il faudra se situer de toute façon plus haut que le seuil du niveau B1. Un test de positionnement pourra éventuellement être effectué en début de L1, puis par la suite à des moments au choix de l'étudiant, afin que chacun soit

en mesure de suivre efficacement sa propre progression.

Instruments de la politique des langues à l'université : le CRL et le CLES

Le CRL (Centre de Ressources en Langues) se trouve au bâtiment B, niveau forum, en face de l'amphi C. Il est pour ainsi dire la médiathèque des linguistes : on y trouve des dictionnaires, des documents multimédias, des postes de travail informatique, des cabines de visionnage de films et séries ainsi que des tuteurs — le plus souvent des étudiants étrangers — chargés d'accueillir et assister les utilisateurs ordinaires. Il faut s'y rendre souvent pendant son cursus universitaire, pour y pratiquer de manière autonome des activités complémentaires de celles qui sont proposées en cours : faire des exercices de grammaire sur des points expressément signalés par un enseignant, accéder à des documents audiovisuels sur des sites internet recommandés, et à l'occasion visionner des séries télé toute une journée (il faut savoir que quand on regarde des documents en VO, c'est seulement à partir de la troisième heure sans interruption qu'on oublie suffisamment sa langue maternelle pour pouvoir acquérir efficacement la langue source).

Certaines ressources sont accessibles en ligne. Pour plus d'informations, se référer à la page suivante : <https://clil.univ-lille.fr/crl/>

À différents moments d'un cursus universitaire, il est possible de faire certifier un niveau en langue indépendamment des examens semestriels de l'UE9. Parmi les certifications existantes, notre université a fait le choix de proposer à ses étudiants le CLES (Certificat en Langues de l'Enseignement Supérieur). Il peut se révéler utile pour les personnes qui souhaitent un autre type d'insertion professionnelle. Le CLES a en effet un statut de « diplôme », ce qui veut dire que la réussite au CLES fait l'objet de l'édition d'un diplôme « parchemin », délivré par l'université, au même titre que tout autre diplôme. Ceci peut et doit être utile, notamment dans un contexte où les employeurs, publics et privés, apprennent à lire attentivement les diplômes universitaires, et où la maîtrise des langues vivantes, en particulier l'anglais, est nécessaire. Pour plus d'informations, se référer à la page suivante : <https://clil.univ-lille.fr/certifications/cles/>

OFFRE DU DÉPARTEMENT LETTRES MODERNES

ANGLAIS

**Enseignants : Nathalie LE SAFFRE,
Léo COURBOT, Blanche SIZAIRE**

- **Pré-requis** : niveau B1 acquis ou en cours d'acquisition (CECRL)

- **Objectifs** : consolider le niveau B1 et préparer le niveau B2

- **Nombre d'heures TD en présentiel** : 24h

- **Nombre d'heures de travail en autonomie** : 12h minimum

- **Compétences visées** : pratique de l'anglais dans le cadre d'études littéraires. Spécialisation dans le domaine littéraire, journalistique et / ou de l'éducation. Approfondissement des activités et compétences langagières : compréhension écrite et orale, production écrite et orale.

- **Contenu de la formation** : étude et analyse de documents authentiques littéraires, journalistiques et culturels (extraits de romans, théâtre, poésie, articles de presse, documents audio ou vidéo...) pour améliorer la compréhension (écrite et orale) et la production (écrite et orale). Révisions grammaticales et réflexion sur la langue pour consolider les bases linguistiques et améliorer les compétences de compréhension et de production. Introduction à la traduction littéraire et journalistique.

Le TD sera composé de séquences thématiques qui rassembleront plusieurs documents autour d'un même sujet, avec des objectifs et compétences spécifiques à chaque séquence.

- **Modalités d'évaluation** :

→ Session 1 : Contrôle Continu (les évaluations sont organisées par les intervenants au cours du semestre selon leur programmation : DST, DM, Oral...)

→ Session 2 : Oral

AUTRES LANGUES VIVANTES 1

(Voir Pôle CLIL-DELANG)

AUTRES OFFRES

(Voir Département Sciences du Langage)

- **LSF / Langue des Signes**

- **FLE/FOU** (Formation sur Objectifs Universitaires)

UE 10 – PROJET ÉTUDIANT

3 crédits – 1 choix – TD : selon le programme

INTÉGRATION

Voir le lien ci-après : <http://www.univ-lille.fr/etudes/formations/cursus-licence/organisation/ue10/s1/>

Programmes

SEMESTRE 2

UE 1 – HISTOIRE LITTÉRAIRE POÉSIE DU MOYEN ÂGE AU XX^e SIÈCLE

3 crédits ECTS - coef. 1 - 24h

Enseignant : Benedikte ANDERSSON

Pré-requis : culture générale niveau baccalauréat. Avoir lu quelques textes majeurs de la poésie française. Maîtriser les notions de base de la versification (définition de la rime, de la strophe, des types de vers traditionnels...).

Contenu :

A travers une contextualisation des courants poétiques majeurs du Moyen Age à nos jours, on abordera l'histoire du genre, en particulier à travers les aspects techniques et épistémologiques de la création qui le rattachent traditionnellement à la

sphère mathématique (mesure et harmonie, musicalité, rythme, etc.) et font de lui un mode d'accès privilégié au monde.

Compétences visées:

Maîtrise de l'histoire de la poésie, dans ses composantes essentielles et ses grandes mutations épistémologiques. Compétences analytiques et rédactionnelles (analyse technique du poème, commentaires de textes en relation avec les problématiques du cours).

UE 2 – JEUX FORMELS – XVI^e-XX^e SIÈCLES

3 crédits ECTS - coef. 1 - 24h

Enseignante : Benedikte ANDERSSON

Le TD abordera la notion de jeu formel, qui relie l'esprit mathématique et la littérature, dans une perspective historique et transséculaire, tant à la Renaissance, créatrice de formules poétiques durables, qu'au XX^e siècle, à travers des expériences comme l'écriture mathématique de la poésie (Oulipo). Les textes étudiés seront l'occasion de consolider la maîtrise des outils d'analyse poétique et

se s'entraîner à l'explication de texte tant à l'oral qu'à l'écrit.

Oeuvres au programme :

Joachim du Bellay, *Les Regrets*, éd. F. Roudaut, Le Livre de Poche, 2002.

Raymond Queneau, *Chêne et chien*, Poésie/Gallimard, 1952

UE 3 – FIGURE DU SAVANT À LA RENAISSANCE

3 crédits ECTS - coef. 1 - 24h

Enseignante : Alison BOULANGER

Le théâtre des XVI^e et XVII^e siècles est un champ privilégié pour qui veut étudier le lien entre les sciences et les différents domaines culturels d'une époque. En effet les pièces de cette période reflètent, ou plutôt participent activement, aux débats scientifiques contemporains, comme en témoignent les nombreux ouvrages relatant l'histoire d'un savant faisant un pacte avec le diable. Christopher Marlow (un contemporain et ami de Shakespeare), s'inspirant d'un ouvrage anonyme allemand, a bâti une pièce autour du personnage de Faust, sans doute inspiré d'un authentique savant, mais qui devient rapidement une légende se prêtant aux interprétations les plus diverses. Sa soif de savoir (et de pouvoir), condamnée par les uns au nom d'impératifs religieux, paraît héroïque à d'autres. Ces jugements souvent

très tranchés s'étendent, par contrecoup, aux sciences que Faust étudie, en particulier aux mathématiques, permettant au lecteur du XXI^e siècle d'appréhender les craintes et les débats qu'elles suscitent. Des questions similaires se posent dans la pièce du dramaturge espagnol Pedro Calderón de la Barca, *Le magicien prodigieux*, où un philosophe païen accepte de livrer son âme au démon en échange d'un savoir dont il sonde les limites. L'étude de ces pièces montrera à quel point il est difficile de dissocier les questions scientifiques d'un soubassement métaphysique et politique; elles permettront notamment d'éclairer la façon dont les lois de l'univers sont représentées au XVI^e siècle, les mathématiques jouant dans cette conception un rôle central.

Pedro Calderón de la Barca, *El Mágico prodigioso*, édition bilingue, éditée et traduite par Bernard Sesé, Paris, Aubier, 1988

Christopher Marlowe, *The Tragedy of Doctor Faustus*, édition bilingue, éditée et traduite par François Laroque et Jean-Pierre Villquin, Paris, GF Flammarion, 1997

(Ce cours ne nécessite pas de connaissances en langue anglaise ou espagnole, même si elles sont bienvenues. Les deux pièces seront étudiées en traduction française, le texte en langue originale pouvant servir de point de comparaison.)

Lectures complémentaires : Ben Jonson, *L'Alchimiste*, tr. Marcel Moussy, Paris, L'Arche, 1958 ; le *Faustbuch* de 1587, édité et traduit de l'allemand par Joël Lefebvre en 1970. **Ces deux ouvrages étant épuisés, des photocopiés seront fournis aux étudiants.**

UE 4 – ALGÈBRE 2 : Matrices et calculs matriciels

3 crédits ECTS - coef. 1 - 36h (CM : 18h00 et TD : 18h00)

Descriptif du contenu :

- Définition d'une application linéaire et propriétés
- Image et image réciproque de sous-espaces
- Noyau, rang, bijectivité
- Théorème des dimensions
- Représentation matricielle d'une application linéaire ; lien entre somme et produit de matrices avec somme et composition d'applications linéaires
- Rang d'une matrice
- Matrices carrées. Inverse d'une matrice

Prérequis : Algèbre 1 (S1)

Connaissances visées :

- connaître la notion d'application linéaire
- connaître le théorème des dimensions
- connaître l'association entre application linéaire et matrice
- connaître les caractérisations matricielles des

propriétés des applications linéaires

- connaître les méthodes d'inversion de matrices carrées

Compétences visées : Ce cours est une présentation de la notion d'application linéaire. Il a pour objectif de familiariser l'étudiant avec cette notion et ses propriétés. L'étudiant devra notamment savoir trouver la matrice représentative d'une application linéaire dans une base donnée étudier les propriétés d'injectivité, surjectivité, objectivité d'une application linéaire déterminer l'image et le noyau d'une application linéaire à partir de la matrice représentative dans une base donnée.

Ce cours doit notamment présenter le lien entre la notion de matrice présentée dans le cours Algèbre 1 et celle introduite ici.

UE 5 – ANALYSE 2 : Calcul différentiel, optimisation

3 crédits ECTS - coef.1 - 36h (CM : 18h00 et TD : 18h00)

Descriptif du contenu :

- Espace métrique \mathbf{R}^n : norme, distance, suites, ouverts et compacts
- Ensembles convexes
- Fonctions de plusieurs (2) variables : limite, continuité, dérivées partielles, différentielle, gradient, hessien, formule de changement de variables, courbes de niveau
- Développement limités à l'ordre 1 et 2
- Fonctions implicites

- Fonctions convexes

- Recherche et caractérisation d'extrema

Prérequis : Analyse 1 (S1)

Connaissances visées :

- connaître les notions d'ouverts, compacts de \mathbf{R}^n et leur caractérisation connaître la notion d'ensemble convexe
- connaître les propriétés importantes d'une fonction et savoir les étudier
- connaître les méthodes d'approximation

d'une fonction

- connaître les résultats d'existence et les outils de recherche d'extrema de fonctions

Compétences visées : Réaliser des études fines de

fonctions de plusieurs variables (propriétés locales, continuité, dérivabilité, limites, comportement asymptotique, concavité). Résolution de problèmes d'optimisation

UE 6 – COMPLÉMENTS DE MATHÉMATIQUES 2

3 crédits ECTS - coef.1 - 24h (CM : 08h00 et TD : 16h00)

Descriptif du contenu :

- intégrale généralisée : intégration sur \mathbb{R} , intégration d'une fonction non bornée sur $[a; b]$
- intégrales multiples, théorème de Fubini
- fonctions définies par une intégrale (continuité, limite, dérivation sous le signe intégrale, changement de variable)

Prérequis : Analyse 1, Compléments d'analyse 1

Connaissances visées :

—savoir calculer et interpréter la notion d'intégrale d'une fonction d'une ou plusieurs variables.

- maîtriser les fonctions de plusieurs variables définies par une intégrale.

Compétences visées : maîtriser le calcul intégral avec pour objectif d'application les probabilités statistiques, l'étude des équations différentielles

UE 7-8 – SPÉCIALISATION

3 crédits ECTS - coef.1 - 2x24h

OPTION Communication

HISTOIRE DES MÉDIAS

Enseignant : Vincent SUARD

Organisation des séances et modalités d'évaluation

Le cours permettra une première approche de l'histoire des médias : Les séances de 2h s'articulent autour d'une présentation des étudiants, par groupe de 2, d'un exposé d'une durée de 20 minutes, puis d'une reprise et d'un cours par l'enseignante.

Les exposés seront synthétisés par les étudiants sous la forme d'une présentation écrite qui sera mise à disposition de tous sur le Moodle du cours.

L'évaluation est composée de la note d'exposé et d'une note d'épreuve (dissertation, 3h, deux sujets au choix)

Plan du cours :

Introduction :

Les médias « dès la nuit des temps », l'imprimerie, la naissance de la presse

1^{er} partie : L'âge d'or de la presse (1789-1918):

La presse, la liberté et la démocratie

De la TSF à la radio

2^e partie : Les médias de l'entre-deux-guerres à 1945

La presse entre transition et engagement (1918-1945)

La radio en guerre

3^e partie : Le 2^d XX^e siècle : l'heure des médias de masse ?

Les transformations de la presse pendant les 30 glorieuses

Crise économique et crise de la presse, quelle évolution depuis les années 1970 ?

« Une nouvelle jouvence » (J.-N. Jeanneney) ? De la radio de l'après guerre à la liberté des ondes

Le paysage radiophonique depuis les années 1980

La télévision : des expérimentations à l'indépendance

Le triomphe du petit écran et l'ère de la concurrence

4^e partie : Internet : vers un renouveau complet du paysage médiatique ?

Des premiers réseaux au développement du Web

La convergence numérique

Indications bibliographiques :

- BARBIER Frédéric, BERTHO LAVENIR Catherine, *Histoire des médias de Diderot à Internet*, Paris, Armand Colin, 1996, 398 p.
- BELLANGER Claude *et al* (dir.), *Histoire générale de la presse française*, Paris, PUF, 5 volumes, 1969-1976.
- BROCHAND Christian, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France*, Paris, La Documentation française.
- Tome 1, 1921 – 1944 (La Documentation française, 1994)
- Tome 2, 1944 – 1974 (La Documentation française, 1994)
- Tome 3, 1974 – 2000 (La Documentation française, 2006)

- CAZENAVE Élisabeth, ULMANN-MAURIAT Caroline, *Presse, radio et télévision en France de 1631 à nos jours*, Paris, Hachette, 1995, 253 p.
- CHAUVEAU Agnès, TÉTART Philippe, *Introduction à l'histoire des médias en France, de 1881 à nos jours*, Paris, Colin, 1999, 96 p.
- CHUPIN Yvan, HUBÉ Nicolas, KACIAF Nicolas, *Histoire politique et économique des médias en France*, Paris, La Découverte, 2009.
- JEANNENEY Jean-Noël, *Une histoire des médias, des origines à nos jours*, Paris, Seuil, 1996, 374 p.
- JEANNENEY Jean-Noël (dir.), *L'Echo du siècle. Dictionnaire historique de la radio et de la télévision en France*, Paris, Hachette Littératures, 1999 (édition augmentée Poche Pluriel depuis 2001).

SÉMIOLOGIE DE L'IMAGE MOBILE

Enseignante : Alexandrine DHAINAUT

« *Le cinéma, c'est l'écriture moderne dont l'encre est la lumière* », disait Jean Cocteau. Le poète et cinéaste rappelle à quel point le cinéma est un langage, mais aussi ce faisceau fascinant, objet de toutes les projections. Ainsi la combinaison à l'écran de personnages, de décors, d'un éclairage, d'un récit, de son(s) et de mouvements de caméra recompose et représente un tout, explorant les rapports entre les êtres et les choses. C'est ce tout mouvant qui sera décrypté dans ce cours consacré à la sémiologie de l'image en mouvement, focalisé sur le septième art.

Après une introduction à l'histoire du cinéma par la mise en mouvement même des images par les pionniers du cinéma, à l'évolution technique et artistique à travers les grands genres cinématographiques et les cinéastes clés, nous nous arrêterons sur les spécificités esthétiques de ce langage (réalisation et effets de montage), sur les codes de représentation et les contre-pieds à ces codes, sur les différents dispositifs narratifs et modes de lecture possibles, notamment par le biais de l'étude des plus mémorables *incipits* cinématographiques.

OPTION Littérature

LITTÉRATURE DU XVI^e SIÈCLE

Enseignantes : Benedikte ANDERSSON, Marie-Claire THOMINE

Le lyrisme à la Renaissance

La redécouverte de l'Antiquité et les échanges avec l'Italie sont à l'origine d'une renaissance de la poésie lyrique au XVI^e siècle. Selon leur talent propre et leur tempérament, les poètes renouvellent l'alliance de la poésie et de la musique, et donnent à entendre une voix plus ou moins personnelle. Le paysage poétique français s'en trouve profondément modifié. A partir d'exemples variés, nous analyserons les enjeux d'une telle poésie. Ce travail de réflexion sur l'histoire de la poésie s'accompagnera d'une révision des outils fondamentaux de l'analyse du poème.

Corpus d'étude et indications bibliographiques :

- Jean CÉARD et Louis-Georges TIN, *Anthologie de la poésie française du XVI^e siècle*, Poésie/Gallimard, 2005
- Lectures complémentaires :
- Joachim DU BELLAY, *Les Regrets*, éd. François Roudaut, Paris, Le Livre de poche, 2002
- Pierre de RONSARD, *Les Amours de Marie* dans *Les Amours*, éd. Françoise Joukovsky, Paris, Poésie/Gallimard, 1974

GRAMMAIRE 2

Enseignante : Nathalie CASTERMANS

Contenu et objectifs du cours :

Le cours est consacré à la grammaire de la phrase et propose de revoir les principales notions syntaxiques de la phrase simple et de la phrase complexe. L'accent sera mis sur le fonctionnement du verbe, du syntagme verbal, sur les propositions relatives et complétives.

Les analyses s'appuieront sur des exemples fabriqués et attestés ainsi que sur des extraits de textes.

Cette formation repose sur un travail continu et sur des exercices effectués par les étudiants pendant chaque cours.

Bibliographie :

Arrivé M., Gadet F., Galmiche M., *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 1986.

Leeman-Bouix D., *Grammaire du verbe français*, Des formes au sens, Paris, Nathan/VUEF, 2002.

Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2004.

LANGUES ET CULTURES ANTIQUES

Littérature grecque ou latine (Textes traduits), introduction 2

Enseignante : Charlotte TOURNIER

Prérequis : Aucun. Nous travaillerons sur des traductions des œuvres antiques : la connaissance du latin ou du grec n'est pas nécessaire.

Contenu : Découverte des littératures grecque et latine, à partir de l'étude de textes traduits. Nous nous intéresserons à trois genres : l'épopée, la satire et l'épigramme. Nous étudierons les auteurs dont les œuvres ont abondamment influencé la littérature antique et la littérature moderne : Homère et Hésiode pour l'épopée grecque, Virgile, Ovide et Lucain pour l'épopée latine ; Horace, Perse et Juvénal pour la satire ; Tibulle, Propertius et Ovide pour l'épigramme. Nous acquerrons des connaissances permettant de mieux comprendre les auteurs de littérature moderne imprégnés de culture classique ; technique du commentaire littéraire.

nous pencherons sur les caractéristiques formelles de chaque genre, sur leur contenu narratif (les mythes abordés, par exemple) et nous aborderons les problématiques propres à chacun des auteurs cités ci-dessus. Les cours seront aussi l'occasion de travailler la méthodologie du commentaire.

Compétences visées : Familiarisation avec la culture et la littérature gréco-romaines ; connaissance de quelques grands mythes antiques ; connaissance des genres littéraires de l'Antiquité et des grands auteurs ;

Bibliographie : Un corpus de textes sera distribué aux étudiants dès la rentrée.

Évaluation : Contrôle continu. Un contrôle de connaissances portant sur le cours à mi-semestre + un contrôle en fin de semestre.

Langue latine

Enseignante : Valentin DECLOQUEMENT

(Le cours est ouvert en semestre impair aux étudiants qui souhaitent commencer l'apprentissage du latin.)

Pré-requis : avoir suivi le cours au S1 ou être d'un niveau équivalent

Contenu : Le contenu précis en termes de grammaire sera présenté aux étudiants à la rentrée.

Compétences visées : l'apprentissage du latin enrichit la connaissance du français, non seulement

par l'étymologie mais aussi par la conscience et la maîtrise des structures grammaticales qu'il demande en français même. Mémoire et précision d'analyse sont mises en œuvre dès le début de l'apprentissage. On commence aussi assez vite à travailler la justesse et le style de la traduction.

Bibliographie :

Il faut posséder un dictionnaire, le Gaffiot de poche de préférence.

OPTION Enseignement primaire

ORTHOGRAPHE ET ENSEIGNEMENT

Enseignante : Nathalie CASTERMANS

Objectif du cours et public d'étudiants visés :

Le cours « Orthographe et Enseignement » s'adresse particulièrement aux étudiants qui envisagent un parcours d'enseignement vers le professorat des écoles ou le professorat du secondaire.

Descriptif de l'enseignement :

Le cours proposera de mener une réflexion sur les enjeux de la maîtrise de l'orthographe et son enseignement. Il s'agira de s'interroger sur cette discipline, son histoire, les réformes dont elle a fait l'objet, les débats qu'elle suscite et les modalités d'enseignement qui s'offrent aux professeurs. Ce sera aussi l'occasion pour les étudiants de réfléchir aux

PRATIQUE DE LA LANGUE ET DES TEXTES

Enseignante : Marie STEFFENS

Les dictionnaires comme vision du monde

Compétences visées :

Maîtrise des outils lexicographiques des différents états du français et capacité à mobiliser les bonnes ressources pour aborder tout texte en français. Regard critique sur les dictionnaires en tant que grille de lecture de la société.

AUTRES OFFRES :

(Voir département Sciences du Langage)

- Syntaxe 2
- Sémantique 2
- Morphologie 2

Il est bon de posséder une grammaire : *Abrégé* de chez Magnard ou *La Grammaire Latine* de Grimal, Cart, Lamaison et Noiville aux éditions Nathan... (Il faut que ce soit un usuel avec lequel vous vous sentiez à l'aise, dans lequel vous vous retrouviez rapidement.)

Evaluation : CC (CC de mi-semester de 2h, et CC de fin de semestre de 2h : version et / ou questions)

règles orthographiques de la langue française et de perfectionner leur maîtrise de l'expression écrite.

Évaluations :

Une intervention orale sera demandée aux étudiants durant le semestre. L'évaluation écrite terminale se présentera sous la forme de QCM, ou (et) d'études de textes dans lesquels se seront glissées des erreurs orthographiques qu'il faudra relever, analyser et auxquelles il faudra apporter une correction justifiée.

Remarque :

Il sera demandé aux étudiants de se munir d'un ordinateur portable ou d'une tablette afin d'avoir accès aux documents supports utilisés pendant le cours.

Contenu de la formation :

Après un aperçu des outils de la lexicographie (macrostructure, microstructure, nomenclature, etc.), nous examinerons le corpus des dictionnaires du français selon deux axes : une histoire de la lexicographie d'abord, qui nous permettra de mesurer l'évolution de la société à travers son lexique, un panorama de la lexicographie actuelle ensuite, afin d'appréhender la variation linguistique (diachronie et diatopie) et de pouvoir aborder avec le meilleur outil la littérature de langue française, de quelque époque et de quelque lieu qu'elle soit.

- Phonétique / Phonologie
- Linguistique générale pour non spécialistes

UE 9 – LANGUE VIVANTE 1

3 crédits ECTS - coef. 1 - 24h

ANGLAIS

Au choix : Anglais (enseignement assuré par le Département de lettres modernes) ; pour les autres langues voir le CLIL-DELANG (<https://clil.univ-lille.fr/>)

- **Compétences en langues vivantes tout au long du cursus de licence au département de Lettres Modernes**

L'enseignement des langues vivantes en licence se réfère au Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR). Il vise à l'acquisition et/ou au renforcement, tant à l'écrit qu'à l'oral, de compétences d'« utilisateur indépendant » (niveaux B1 et surtout B2 du cadre). Un descriptif détaillé de ces compétences se trouve p. 18 et p. 25-28 du CECR, accessible à l'adresse suivante : <https://rm.coe.int/16802fc3a8>

La spécificité de l'enseignement des langues vivantes en licence de Lettres Modernes porte sur la réception et l'interprétation de textes littéraires pour la plupart. Les activités de compte rendu et de traduction amènent à prendre en compte la forme, la structure et la rhétorique des textes étudiés, ainsi que leur dimension sociolinguistique. Elles développent des compétences de médiation particulièrement appréciables et valorisées, ainsi que l'ont rappelé les rédacteurs du CECR : « Participant à la fois de la réception et de la production, les activités écrites et/ou orales de médiation, permettent, par la traduction ou l'interprétariat, le résumé ou le compte rendu, de produire à l'intention d'un tiers une (re)formulation accessible d'un texte premier auquel ce tiers n'a pas d'abord accès direct. Les activités langagières de médiation, (re)traitant un texte déjà là, tiennent une place considérable dans le fonctionnement langagier ordinaire de nos sociétés. » (CECR, p. 18)

Les étudiants qui mobiliseront efficacement les compétences décrites ci-dessus et auront donc de bons résultats en langue vivante seront ceux qui se donneront les moyens, par leur assiduité en cours, leur travail autonome au CRL (voir paragraphe ci-dessous), et éventuellement un séjour à l'étranger dans le cadre du programme ERASMUS, de se situer au niveau B2 du CECR le plus rapidement possible. Pour avoir la moyenne en licence 3, il faudra se situer de toute façon plus haut que le seuil du niveau B1. Un test de positionnement pourra éventuellement être effectué en début de L1, puis par la suite à des moments au choix de l'étudiant, afin que chacun soit

en mesure de suivre efficacement sa propre progression.

Instruments de la politique des langues à l'université : le CRL et le CLES

Le CRL (Centre de Ressources en Langues) se trouve au bâtiment B, niveau forum, en face de l'amphi C. Il est pour ainsi dire la médiathèque des linguistes : on y trouve des dictionnaires, des documents multimédias, des postes de travail informatique, des cabines de visionnage de films et séries ainsi que des tuteurs — le plus souvent des étudiants étrangers — chargés d'accueillir et assister les utilisateurs ordinaires. Il faut s'y rendre souvent pendant son cursus universitaire, pour y pratiquer de manière autonome des activités complémentaires de celles qui sont proposées en cours : faire des exercices de grammaire sur des points expressément signalés par un enseignant, accéder à des documents audiovisuels sur des sites internet recommandés, et à l'occasion visionner des séries télé toute une journée (il faut savoir que quand on regarde des documents en VO, c'est seulement à partir de la troisième heure sans interruption qu'on oublie suffisamment sa langue maternelle pour pouvoir acquérir efficacement la langue source).

Certaines ressources sont accessibles en ligne. Pour plus d'informations, se référer à la page suivante : <https://clil.univ-lille.fr/crl/>

À différents moments d'un cursus universitaire, il est possible de faire certifier un niveau en langue indépendamment des examens semestriels de l'UE9. Parmi les certifications existantes, notre université a fait le choix de proposer à ses étudiants le CLES (Certificat en Langues de l'Enseignement Supérieur). Il peut se révéler utile pour les personnes qui souhaitent un autre type d'insertion professionnelle. Le CLES a en effet un statut de « diplôme », ce qui veut dire que la réussite au CLES fait l'objet de l'édition d'un diplôme « parchemin », délivré par l'université, au même titre que tout autre diplôme. Ceci peut et doit être utile, notamment dans un contexte où les employeurs, publics et privés, apprennent à lire attentivement les diplômes universitaires, et où la maîtrise des langues vivantes, en particulier l'anglais, est nécessaire. Pour plus d'informations, se référer à la page suivante : <https://clil.univ-lille.fr/certifications/cles/>

OFFRE DU DÉPARTEMENT

LETTRES MODERNES

ANGLAIS

Enseignants : Nathalie LE SAFFRE, Blanche SIZAIRE, Léo COURBOT

- **Pré-requis** : niveau B1 acquis ou en cours d'acquisition (CECRL)
- **Objectifs** : consolider le niveau B1 et préparer le niveau B2
- **Nombre d'heures TD en présentiel** : 24h
- **Nombre d'heures de travail en autonomie** : 12h minimum
- **Compétences visées** : pratique de l'anglais dans le cadre d'études littéraires. Spécialisation dans le domaine littéraire, journalistique et / ou de l'éducation. Approfondissement des activités et compétences langagières : compréhension écrite et orale, production écrite et orale.
- **Contenu de la formation** : étude et analyse de documents authentiques littéraires, journalistiques et culturels (extraits de romans, théâtre, poésie, articles de presse, documents audio ou vidéo...) pour améliorer la compréhension (écrite et orale) et la production (écrite et orale). Révisions grammaticales

et réflexion sur la langue pour consolider les bases linguistiques et améliorer les compétences de compréhension et de production. Introduction à la traduction littéraire et journalistique.

Le TD sera composé de séquences thématiques qui rassembleront plusieurs documents autour d'un même sujet, avec des objectifs et compétences spécifiques à chaque séquence.

- Modalités d'évaluation :

→ Session 1 : Contrôle Continu (les évaluations sont organisées par les intervenants au cours du semestre selon leur programmation : DST, DM, Oral...)

→ Session 2 : Oral

AUTRES LANGUES VIVANTES 1

(Voir Pôle CLIL-DELANG)

AUTRES OFFRES

(Voir Département Sciences du Langage)

- LSF / Langue des Signes

-FLE/FOU (Formation sur Objectifs Universitaires)

UE 10 – PROJET DE L'ÉTUDIANT

3 crédits ECTS – 1 obligatoire et 1 choix – TD: selon programme

OFFRE UNIVERSITÉ : CULTURE NUMÉRIQUE : Module de formation obligatoire

OFFRES DÉPARTEMENT LETTRES-MODERNES AU CHOIX

PROJET PROFESSIONNEL ÉTUDIANT (PPE)

Enseignante : *communiqué ultérieurement*

Compétences visées

Acquérir une méthode de travail en vue d'élaborer son projet professionnel.

Acquérir la capacité à discerner les informations utiles

Apprendre à mener un entretien avec un professionnel

Synthétiser des données et les présenter à l'écrit et à l'oral

Travailler en équipe

Acquérir un vocabulaire relatif à l'emploi.

Découvrir un portefeuille d'expériences et de compétences numériques

Contenu de la formation

6 séances de 2 heures de TD : recherche documentaire, préparation de l'interview d'un professionnel, préparation de la rédaction du rapport et du poster de synthèse

Travail de l'étudiant hors présentiel

Travail de recherche documentaire – préparation de l'entretien avec un professionnel – recherche du professionnel à interviewer -rédaction du rapport de synthèse

Bibliographie succincte :

Editions de l'ONISEP, l'Etudiant, Studyrama, Répertoire Opérationnel des métiers et des emplois du Pôle emploi, ouvrages spécifiques en lien avec le domaine professionnel envisagé

Modalités d'évaluation :

Session 1 : CC Rapport écrit de synthèse – présentation orale ; présence obligatoire aux séances de TD.

Session 2 : CT Complément de travail défini en fonction des insuffisances du rapport.

L'EXCELLENCE À L'ORAL

Enseignant : Thomas DIETTE, Amina HOUARA

Spécialité : ouvert à toutes les disciplines

Semestres : S2-S4-S6 -

Compétences visées

Préparation à l'oral des examens et des concours. Tactiques et stratégies argumentatives

Contenu : Les cours ont pour but de préparer aux épreuves orales des concours (PE-Capes-Agrégation), aux entretiens professionnels (concours administratifs ; « grand oral » des écoles supérieures).

Prise de parole dans des situations de communication variées. Étude de sujets ayant trait à la littérature française et comparée, aux langues, à l'enseignement, à la culture générale et aux arts. Exposés des motivations, conversation avec un jury. Valorisation d'un dossier à l'oral. Préparation à la soutenance d'un mémoire, d'un projet, d'un rapport, à la défense argumentée d'une thèse. Exploitation de références bibliographiques. Commentaire d'une œuvre, d'un texte, d'une notion, de documents. Comptes rendus d'ouvrages, de conférences. Problématisation, conceptualisation, diffusion et communication d'informations et de connaissances. Réalisation d'un argumentaire personnel et professionnel ; définition d'un projet professionnel.

Compétences visées : Perfectionnement de l'expression orale. Efficacité du discours. Réflexion sur les techniques argumentatives. Histoire de

l'argumentation. Bonnes connaissances de la rhétorique et de son histoire, des modes de pensées et de raisonnement, des figures de style et de leur usage (tropologie et topologie). Organisation de la pensée. Créativité. Dynamique des groupes. Affirmation de soi, confiance en soi.

Pré-requis : Assiduité. Participation régulière aux travaux proposés.

Evaluation : Contrôle continu + contrôle terminal (oraux).

Bibliographie :

- Emmanuelle Danblon, *La fonction persuasive. Anthropologie du discours rhétorique : origines et actualité*, Armand Colin, 2005.

- Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation*, Éditions de l'université de Bruxelles, 1988.

- Emmanuelle Tabet, *Convaincre, persuader, délibérer*, PUF, 2003.

- Joëlle Gardes Tamine, *La rhétorique*, Armand Colin, 2011.

ÉCRITURE, CRÉATION ET ENSEIGNEMENT

**Enseignant : Rodolphe GAUTHIER,
Maxime MORIN**

Descriptif: Sous forme d'ateliers d'écriture proposant une aventure des mots et une exploration des récits brefs et des formes poétiques, les étudiants seront initiés à une façon conviviale de comprendre, de maîtriser et de transmettre les principaux éléments d'une approche des textes, notamment littéraires. Au cœur de la réflexion se trouvent l'écriture, la langue, le style et ses figures (tropologie et topologie) ; la typologie et la morphologie des textes ; les choix et les combinaisons de mots ; la métrique.

La formation propose de jouer avec les genres littéraires, de jongler avec les objets, les images et les musiques. Il sera question de laisser surgir les associations d'idées, de donner l'espace au rêve et à l'imaginaire. Ce faisant, il s'agira, en outre, d'être capable d'apprécier, de commenter et de rendre compte des procédés d'écriture d'un texte de manière pédagogique et de développer le plaisir de lire, d'écrire, de raconter, d'élaborer, dans la perspective des pratiques d'enseignement mais aussi des écritures créatives.

Compétences visées : Maîtrise rédactionnelle, imagination et inventivité, analyse critique des productions écrites, travail en équipe, structuration et transmission des principaux aspects de l'approche des textes.

- Savoir composer un texte, analyser les formes et les genres littéraires ;

- S'appropriier ou détourner les modèles ;
- Décrire, imaginer, narrer, se souvenir ;
- Connaître les formes poétiques, maîtriser la versification ;
- Développer sa créativité, savoir se constituer un répertoire de textes exploitables en classe ;
- Être capable de se fonder sur des écrits théoriques pour expliquer les textes littéraires ;
- Repérer les figures de style et les utiliser à bon escient.

Bibliographie

- Roland Barthes, *Le plaisir du texte*, Seuil, coll. Folio/Essais, 1973.
- François Bon, *Tous les mots sont adultes*, Fayard, 2005.
- A. Duchesne, *Petite fabrique de littérature*, Magnard, 1999.
- Joëlle Gardes Tamine, *La stylistique*, Armand Colin, 2010.
- Odile Pimet, Claire Boniface, *Ateliers d'écriture. Mode d'emploi*, ESF Editeurs, 2010.
- Anne Roche, Andrée Guiguet, Nicole Voltz, *L'atelier d'écriture. Éléments pour la rédaction du texte littéraire*, Armand Colin, 2009.

Modalités d'évaluation : Contrôle continu + contrôle terminal. Un dossier contenant les différents exercices proposés (rapport d'activités) sera à remettre en fin de semestre.

Public concerné : Mention Lettres. UE proposée à d'autres parcours de la mention, à d'autres mentions. Ouvert aux étudiants d'autres départements.

OFFRES AUTRES DÉPARTEMENTS OU UFR

- Etudes de genre

- Pratiques d'écriture

- Engagement citoyen

- Humanités numériques

- Pratiques et expressions créatives

- Activités sportives - artistiques

- Expérience et mobilité internationales

- Approche et expérience du milieu professionnel